

TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU

Depuis 2018, la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère gère la distribution de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du territoire. Ce nouveau cadre mutualisé pour les trente-huit communes offre à la CCPLM un vaste champ d'action alliant environnement, aménagement du territoire et engagement social.

Aujourd'hui suite à la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère s'engage dans l'égalité d'accès à cette ressource avec la mise en oeuvre d'une tarification sociale.

Celle-ci, comme le chèque énergie, est basée sur votre revenu fiscal de référence et sur le nombre d'habitants dans le logement selon le barème suivant :

Revenu fiscal de Référence	Inférieur à 5 600 €	Entre 5 601 et 6 700 €	Entre 6 701 et 7 700 €	Entre 7 701 et 10 700 €
Montant de l'aide (en € / an)	1 personne			
	20 €	0 €	0 €	0 €
	2 personnes			
	30 €	24 €	18 €	0 €
	3 personnes			
	40 €	36 €	33 €	30 €
	4 personnes et +			
	50 €	47 €	44 €	41 €

Comment s'inscrire ?

- 1) Vous remplissez le formulaire au dos et y joignez les pièces justificatives
- 2) Vous déposez ou envoyez par mail le dossier complet à la CCPLM du 1^{er} septembre au 15 décembre de l'année (en cours) via :
CCPLM - 62 rue Bonrepos - 11150 Bram OU contact@ccplm.fr
- 3) Votre dossier est instruit entre janvier et mars de l'année suivante
- 4) Si accord d'aide, vous recevrez une notification par courrier
- 5) Le montant de votre aide sera déduit de votre facture de juin / juillet

Attention :

- cette démarche doit être renouvelée chaque année
- une seule aide par logement est possible
- résidence principale uniquement
- personne physique uniquement (les sociétés sont exclues)

Demandeur

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Téléphone : Mobile : Courriel :

Demeurant au :

Etage, appartement, porte : Numéro :

Rue :

Lotissement :

Lieu dit :

Code postal : Commune :

Revenu fiscal de référence :

Nombre d'habitants fiscaux du logement :

PIÈCES À FOURNIR

- dernier avis d'imposition sur les revenus complet
- dernière facture d'eau

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande.

Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la CCPLM dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de la papeterie départementale.

Vos données seront conservées pour la durée de votre relation contractuelle avec la CCPLM, augmentée le cas échéant des délais de recours.

